



TOUT LE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE

Politique achats responsables



VERSION	DATE	RÉDIGÉE PAR	APPROUVÉE PAR
V.1.0	14/06/2023	Patrica HAGUET	Camille NIRONI
V.2.0	01/06/2024	Patrica HAGUET	Caemille NIRONI



Sommaire.

01.	Objectifs & champs d'application	p.4
02.	Principes	p.4
03.	Engagements envers les fournisseurs	p.4-5
	<ul style="list-style-type: none">• Respect et responsabilité• Innovation et développement local• Promotion de la durabilité• Construction de relations durables	<p>p.4 p.5 p.5 p.5</p>
04.	Attentes vis-à-vis des fournisseurs & partenaires commerciaux	p.5
05.	Objectifs et suivi des résultats	p.5-7
	<ul style="list-style-type: none">• Cartographie des risques liés aux achats• Processus d'achats responsables• Communication• Evaluation des fournisseurs• Clauses de durabilité• Formation des acheteurs• Développement des capacités des fournisseurs• Minerais du conflit	<p>p.5 p.6 p.6 p.6 p.6 p.6 p.6 p.7</p>
06.	Objectifs & suivi de résultats	p.7
07.	Gouvernance	p.7
08.	Révision & diffusion	p.8
09.	Dispositif d'alerte	p.8



Introduction.

YESSS Electrique est une **société de distribution de matériel électrique** qui propose des services et des solutions pour optimiser confort et réductions d'énergie au travers de plus de 300 agences en France.

YESSS Electrique est convaincue de la nécessité de conduire ses affaires et opérations de manière responsable afin de répondre **aux grands enjeux de développement durable** sur ses territoires et de soutenir **la performance globale de l'entreprise**.

La démarche **Achats Responsables** de YESSS Electrique est au cœur **des enjeux de responsabilité et de durabilité de l'entreprise**. Elle témoigne de sa volonté d'intégrer les principes du développement durable dans **l'ensemble des métiers** et de les **promouvoir dans les relations** avec ses partenaires.

La présente **Politique Achats Responsables** a pour vocation de préciser nos attentes et engagements envers nos partenaires commerciaux, et de fournir un **cadre de référence commun** pour nos équipes Achats et nos fournisseurs. Elle découle de **nos valeurs**, de notre **Charte Éthique** et de notre **stratégie RSE entreprise**, et est élaborée conformément aux principes énoncés dans la **Charte Relations Fournisseurs et Achats Responsables (RFAR)** dont YESSS Electrique est signataire.

1. OBJECTIFS ET CHAMPS D'APPLICATION

Cette politique s'adresse à **l'ensemble des fournisseurs** de l'entreprise. Tous les fournisseurs, prestataires et partenaires commerciaux doivent en prendre connaissance et veiller à agir de manière à ne pas contrevenir aux engagements énoncés dans cette politique.

Le respect de cette politique est une condition pour assurer **des partenariats commerciaux durables avec nos fournisseurs** et nous comptons sur eux pour se conformer aux principes énoncés.

Les **collaborateurs** faisant appel à des prestataires et partenaires commerciaux **sont également tenus de prendre en considération la présente politique, de la promouvoir et d'en respecter les principes.**

La présente politique d'achats responsables vise à faire connaître à nos équipes ainsi qu'à nos fournisseurs et nos partenaires commerciaux **nos engagements** et nos attentes en la matière.

Plus précisément, cette politique détaille :

- Nos principes fondamentaux et nos engagements en matière de développement durable
- Nos engagements en matière de RSE à l'égard de nos fournisseurs et partenaires commerciaux
- Nos attentes à l'égard de nos fournisseurs et partenaires commerciaux
- La manière dont les principes détaillés dans la présente politique sont appliqués

Cette politique d'achats responsables **concerne YESSS Electrique et toutes ses activités en France, sur l'ensemble de ses sites.** Elle s'applique à la totalité des achats effectués par YESSS Electrique et est mesurée à travers différents indicateurs annuels de performance.

L'objectif de cette charte est de faire évoluer les relations entre clients et fournisseurs, afin de construire, dans un cadre de confiance réciproque, une relation durable et équilibrée entre ces derniers.

2. PRINCIPES

Via sa Charte Ethique Professionnelle, YESSS Electrique s'est engagée à respecter les 6 principes fondamentaux suivants:

- Respecter les règles légales, sociales, sécuritaires et environnementales en vigueur
- Assurer des pratiques honnêtes, juste et loyales
- Lutter contre la corruption et la fraude
- Lutter contre les conflits d'intérêts
- Promouvoir des comportements durables
- Assurer la confidentialité des parties prenantes

Par ailleurs, YESSS Electrique s'est engagé à respecter les principes détaillés dans la **Charte Relations Fournisseurs et Achats Responsables (RFAR)** pilotée par le la **Médiateur des entreprises et le CNA (Conseil National des Achats)**, dont elle est signataire depuis le 17 novembre 2022.

L'**objectif de cette charte** est de faire évoluer les relations entre clients et fournisseurs, afin de construire, dans un cadre de confiance réciproque, **une relation durable et équilibrée entre ces derniers.**

3. ENGAGEMENTS ENVERS LES FOURNISSEURS

Respect et responsabilité

YESSS Electrique s'engage à assurer un **comportement responsable** dans la relation fournisseurs avec des pratiques et comportements respectueux, le respect des droits de chacun, une visibilité prévisionnelle des achats.

Innovation et développement local

YESSS Electrique s'engage à contribuer à la **performance économique de l'éco-système** en encourageant la diversité des Entreprises des territoires, en favorisant les échanges avec les acteurs locaux, en stimulant l'innovation avec nos fournisseurs, en appréciant le coût global du cycle de vie des produits achetés.

Promotion de la durabilité

YESSS Electrique s'engage à intégrer les **aspects environnementaux et sociétaux** dans ses achats en intégrant les critères RSE dans le choix d'un bien ou d'un service et dans la sélection de nos fournisseurs.

Construction de relations durables

YESSS Electrique s'engage à améliorer durablement **la qualité des relations avec les fournisseurs** en impliquant les acheteurs le plus en amont possible dès l'expression de besoin, en renforçant la montée en compétence achats des acteurs internes (acheteurs/prescripteurs), en développant la connaissance réciproque Entreprise/fournisseurs et en instaurant un mécanisme de médiation, tel que défini dans notre engagement charte RFAR.

4. ATTENTES VIS-À-VIS DES FOURNISSEURS & PARTENAIRES COMMERCIAUX

Conformément à nos engagements en matière d'éthique et de développement durable, nous attendons également de nos fournisseurs qu'ils aspirent à respecter les mêmes principes.

En particulier, nous attendons de nos fournisseurs :

- Le respect et l'adhésion à toutes les **lois et réglementations** applicables
- Des **initiatives** pour promouvoir une plus grande responsabilité environnementale
- La mise en place **des processus et des procédures** pour garantir l'éthique des affaires, par exemple la lutte contre la corruption ou la confidentialité des données
- Le traitement des employés et des parties prenantes avec **respect et décence, et l'interdiction de tout comportement illégal** (travail forcé, discrimination, harcèlement, etc.).

Plus de détails sur nos attentes vis-à-vis de nos partenaires commerciaux sont disponibles dans notre **Charte Fournisseurs Responsables**, qui leur est systématiquement communiquée.

5. DISPOSITIF D'ACHATS RESPONSABLES MIS EN PLACE

Cartographie des risques liés aux achats

Initiée en 2023, nous avons divisé notre base de dépenses totale en 10 catégories d'achats homogènes différentes, pour évaluer les risques associés à chaque catégorie selon les 4 dimensions suivantes :

- **Risque de durabilité** – risque de sélectionner des fournisseurs qui ont un impact significatif (indirect) sur nos émissions de gaz à effet de serre et sur notre empreinte environnementale globale.
- **Risque social** – risque de faire des affaires avec des organisations qui ne respectent pas nos normes et principes en matière de travail et de droits de l'homme.
- **Risque lié à la sécurité des données et à la protection de la vie privée** – risque d'être plus exposé à d'éventuelles violations de données ou au non-respect du RGPD.
- **Risque lié à l'éthique** – risque de non-conformité avec nos normes et principes en matière d'éthique (notamment avec notre politique en matière de cadeaux, de corruption, de trafic d'influence, etc).

Processus d'achats responsables

Afin de respecter les dispositions et engagements détaillés dans la présente politique, YESSS Electrique a déployé un certain nombre de mesures et de dispositifs qui visent à :

- Communiquer ses engagements à ses fournisseurs et partenaire commerciaux
- Etablir des relations durables avec des partenaires qui partagent les mêmes aspirations en matière de durabilité

En particulier, les mesures suivantes ont été mises en œuvre :

Communication

Une **charte Fournisseur Responsable** précisant les attentes de YESSS Electrique envers ses fournisseurs et leurs prestataires en matière d'éthique, de respect des droits sociaux, de respect de l'environnement et de conformité aux lois et règlements applicables a été formalisée.

Cette charte Fournisseur Responsable, qui fait office de Code de Conduite, est systématiquement partagée avec les fournisseurs de YESSS Electrique qui sont tenus d'en prendre connaissance dès la signature de notre accord commercial, et d'en respecter les principes.

Par ailleurs, YESSS Electrique a **mis en place un dispositif d'alerte permettant aux parties prenantes, internes et externes, de remonter toute situation illégale ou contraire aux principes et engagements éthiques pris par l'entreprise.** Ce dispositif d'alerte, disponible sur notre site public et notre intranet en interne, est communiqué à l'ensemble des collaborateurs, fournisseurs et partenaires commerciaux de YESSS Electrique, qui peuvent l'utiliser pour faire état de toute situation présentant un risque pour la pérennité de la relation avec l'entreprise.

Evaluation des fournisseurs

YESSS Electrique a mis en place **une évaluation de la performance RSE de ses fournisseurs** en partenariat avec AFNOR ACESIA.

Les résultats de cette évaluation informent le processus d'achats et de sélection des partenaires de YESSS Electrique (système de notation RSE Fournisseurs mis en avant dans nos logiciels commerciaux internes).

Clauses de durabilité

YESSS Electrique introduit **des clauses de durabilité** (environnementales et/ou sociales) dans ses contrats afin de s'assurer du respect des principes de notre charte AR par le prestataire.

Formation des acheteurs

YESSS Electrique assure **la formation de ses acheteurs sur les enjeux de durabilité dans les achats** via des sessions internes de formation "métier", des tutoriels et vidéos explicatives.

La mise en place d'un dispositif d'évaluation des performances des acheteurs par rapport aux objectifs de durabilité du Groupe est à l'étude.

Développement des capacités des fournisseurs

Via son partenaire AFNOR ACESIA, YESSS Electrique communique à l'ensemble des fournisseurs évalués un **rapport comportant des préconisations** afin de leur permettre de progresser sur les enjeux de durabilité, selon les forces et faiblesses identifiés au cours de l'évaluation.

YESSS demande un plan d'actions correctives à ses fournisseurs stratégiques ayant des thématiques RSE avec une note < 50.

Minerais du conflit

Des **dispositions spécifiques** ont été mises en place afin de contrôler l'exposition de YESSS Electrique **aux risques liés aux minerais du conflit.**

En particulier, une enquête a été réalisée en partenariat avec ACESIA AFNOR afin d'identifier les partenaires exposés à ces risques et de mesurer les dispositifs mis en place par ces derniers pour les maîtriser.

6. OBJECTIFS ET SUIVI DES RÉSULTATS

Des objectifs et des indicateurs de suivi ont été définis et font l'objet d'une revue régulière afin de s'assurer de la progression de YESSS Electrique vers ses engagements en matière d'Achats Responsables.

THÉMATIQUE	OBJECTIF QUANTITATIF	KPIS ASSOCIÉS
Communiquer et engager sur nos pratiques d'achats responsables	Faire signer notre code de conduite fournisseurs par 60% de nos fournisseurs stratégiques d'ici fin 2025 et 100% d'ici 2030	% de fournisseurs ayant signé le code de conduite ou la Charte Fournisseur Responsable.
Evaluer nos partenaires fournisseurs sur leurs pratiques responsables	Evaluer 60% de nos fournisseurs stratégiques sur leur démarche RSE d'ici fin 2025, et 100% d'ici 2030	% de fournisseurs évalués sur leur démarche RSE
Evaluer nos partenaires fournisseurs concernés par l'enjeu des minerais de conflit	Recueillir les informations sur les minerais de conflits auprès de 50% des fournisseurs évalués concernés en 2025 et 100% en 2030	% des fournisseurs stratégiques ayant déclaré être concernés par les minerais de conflit et disposant d'une politique formalisée
Auditer/évaluer et faire progresser nos partenaires fournisseurs	Engager nos fournisseurs stratégiques audités/évalués dans des actions correctives et/ou de développement de leur capacité, à hauteur de 25% en 2025 et 100% en 2030	% des fournisseurs stratégiques qui ont été engagés dans des préconisations RSE après avoir été évalués (note < 50)
Sensibiliser et former nos acheteurs sur les achats responsables	Sensibiliser et former 25% des acheteurs aux pratiques d'achats responsables en 2025 et 100% d'ici 2030	Pourcentage d'acheteurs formés sur les achats responsables

7. GOUVERNANCE

Une gouvernance a été mise en place pour le suivi des progrès et l'atteinte des objectifs en matière d'achats responsables.

Le comité national RSE qui comprend nos différents directeurs de services définit les projets, les budgets, la feuille de route RSE et participe au déploiement opérationnel des actions achats responsables.

Le service Achat BFA en collaboration avec le service Conformité et Performance durable assure la définition des actions achats responsables à mettre en place et le déploiement opérationnel de la politique sur les différents sites.

Les **directeurs régionaux et directeurs d'agence** sont responsables de l'implémentation de la politique Achat Responsable sur leurs territoires.

Les **gestionnaires approvisionnement et stock** dans nos agences décident des achats en fonction des notations RSE fournisseurs.

Grâce à cette gouvernance, YESSS Electrique entend créer une responsabilité autour des engagements environnementaux et des objectifs fixés, ainsi qu'à communiquer de manière transparente sur les progrès réalisés et les résultats obtenus.

8. RÉVISION & DIFFUSION

La présente politique est révisée et mise à jour **annuellement** par Mme Camille NIRONI, Directrice Conformité et Performance durable et M. Mikaël OLLIER, Directeur des achats, BFA et dérogations.

A chaque mise à jour, elle est communiquée auprès des parties prenantes par email.

Elle est à tout moment accessible sur le site internet/ l'intranet de YESSS Electrique.

9. DISPOSITIF D'ALERTE

YESSS Electrique encourage les fournisseurs à mettre en place un procédé permettant à ses collaborateurs, fournisseurs, prestataires, sous-traitants et à toute autre personne, de remonter des préoccupations ou interrogations, notamment en matière d'éthique, sans préjudice pour la personne à l'origine de l'alerte.

A ce titre YESSS Electrique met aussi à disposition son dispositif d'alerte, accessible à tous et garantissant la confidentialité des données et informations recueillies, à l'adresse suivante : ethique@yesss.fr

Pour plus d'informations sur cette politique et son application, veuillez contacter :

Madame Camille NIRONI, Directrice Conformité et Performance durable : camille.nironi@yesss.fr





TOUT LE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE



Notre environnement est fragile, merci de n'imprimer ce document qu'en cas de nécessité.